

## COMPTE RENDU de REUNION CONSEIL MUNICIPAL du 11 octobre 2019

**Absents excusés :** Catherine SAINT-LEGER (procuration à Odile BOUCHERE), Bruno BLANCHARD (procuration Jacky RODIEN), Benoît GENAY

**Absent :** Alexandre MARTINEAU

*Ouverture de la séance à 20h00*

*Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire informe le Conseil de l'ajout d'un point à l'ordre du jour :*

*- Rapport SIAEP 2018*

### *DIA – 9 rue du Midi*

---

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter la parcelle construite, d'une surface de 524 m<sup>2</sup>, cadastrée section D283, 9 rue du midi à Marolles.

*Arrivée Sophie DAMOUR à 20h11 – elle a pris part au vote*

### *Décisions modificatives*

---

Pour payer l'achat d'une nouvelle sono, suite au vol de la précédente lors du repas des voisins, le conseil accepte à l'unanimité les décisions modificatives ci-dessous :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>			
<b>Opération</b>	<b>Articles</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montants</b>
022		Dépenses imprévues – Fonctionnement	- 2 753.00
023		Virement à la section d'investissement	+ 2 753.00

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
<b>Opération</b>	<b>Articles</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montants</b>
021		Virement à la section de fonctionnement	+ 2 753.00
<b>DEPENSES</b>			
168	2188	Autres immobilisations corporelles	+ 2 753.00

### *Modification des statuts d'Agglopolys - Prise des compétences obligatoires « eau potable » et « gestion des eaux pluviales urbaines », et intégration de la compétence assainissement au sein des compétences obligatoires*

---

Le conseil approuve par 11 voix pour et 1 abstention, le transfert de compétences obligatoires et la modification des statuts de la communauté d'Agglomération.

## ***Motion du conseil municipal contre la fermeture des trésoreries de proximité***

---

Monsieur le maire lit la motion reçue de l'inter-syndicale qui s'occupe à la réorganisation qui verra la fermeture de nombreuses trésoreries de proximité.

Le conseil soutient, par 7 voix pour et 5 abstentions, cette motion.

## ***Indemnité de gardiennage de l'église***

---

Le conseil décide à l'unanimité le versement d'une indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2019, d'un montant de 120,97 € au Père Pascal Gonin, celui-ci ne résidant pas dans la Commune.

## ***Consorts Guédez – Villemalard rue des Lilas***

---

Le conseil, par 10 voix pour et 2 abstentions, décide d'acheter le puits situé 34 rue des Lilas, à Villemalard, parcelles C259 et C260.

## ***Rapport annuel SIAEP 2018***

---

Le conseil prend connaissance du rapport – consultable en mairie – et l'approuve à l'unanimité.

### **AFFAIRES DIVERSES**

- **Droits de mutation**

Pour l'exercice 2018, le droit des mutations reversé par le département s'élève à 20 161,74 €.

*Arrivée Catherine SAINT-LEGER à 21h13*

- **Fonds départemental péréquation taxe professionnelle**

La commune bénéficie pour l'année 2019 d'une dotation d'un montant de 12 133,66 €.

- **Sivos**

Le conseil s'est réuni ce jour à 17h30 à Averdon, en présence des représentants des communes, des directrices d'écoles et des représentants du Sivos ; le point a été fait sur le déroulement de la rentrée scolaire.

- **Association Parents d'Elèves**

L'association souhaite faire un don à la commune pour l'acquisition d'un jeu pour les enfants.

- **Décorations de Noël**

La commune de Tour en Sologne propose des illuminations d'occasion ; la commune est intéressée et prendra rendez-vous pour une acquisition.

- **Dépôt de plainte**

Suite à des dépôts sauvages de gravats et ordures diverses, une plainte a été déposée.

- **Défi inter-entreprise**

La commune est arrivée 221ème sur 553 équipes inscrites.

- **Ilôt Joly**

Le 8 octobre, une réunion s'est tenue au secrétariat de mairie entre MM. Thierry

Fourniguet et Souleye Diouf de 3F Immobilière Centre Loire, M. Bruno Poupart-Lafarge, architecte, pour discuter de l'aménagement de cet espace.

- **Nettoyage de la commune**

La commission environnement a organisé un ramassage des déchets sur la commune le 21 septembre.

Deux remorques, dont de la ferraille, ont été ramassées par une vingtaine de personnes.

*Séance levée à 22h46*